

Subventions à l'achat de vélo électrique

COMMUNES	Subv.	Montant	Conditions
BELMONT	Oui	200.--	plafonné à 10'000.-/an
BOTTENS			
BRETIGNY			
BUSSIGNY	Oui	300.--	Si vélo reconnu New Ride
CHAVANNES	Non		
CHESEAUX	Non		
CRISSIER	Oui	300.--	Vélo,si batterie sans plomb
CUGY			
CULLAYES			
ECUBLENS	Oui	10%, max 300.--	Vélo et kit électricité
EPALINGES	Oui	300.--	Si vélo reconnu New Ride, jusqu'à fin aout 2009
FROIDEVILLE	Non		
JOXTENS-MEZERY	Oui	500.--	En 2009 500.-- en 2010 300.-, plafonné 20'000.-/an
LAUSANNE	Oui	300.--	12% sur achat batterie/chargeur
LUTRY			
MEZIERES	Non		
MONTREVEYRES			
MONT-SUR-LAUSANNE			
MONT-SUR-ROLLE	Oui	300.--	
MORRENS			
PAUDEX	Oui		300.-- si New Ride
POLIEZ-PITTET			
PRILLY	Oui		Vélo jusqu'à 6.09 500.-- après 300.-. Scooter 1'000.--
PULLY	Oui	300.--	plafonné à 6'000.-/an
RENENS	Oui	300.--	
ROMANEL			Prochainement 4 vélos élec. À dispo des citoyens
SAINT-SULPICE			
SAVIGNY			
VILLARS-STE-CROIX	Oui	300.--	En principe 1x/entreprise, à discuter
VILLARS-TIERCELIN	Non		